

LA VILLE DE THOIRY

RECRUTE

Commune de 6 500 habitants
Chef-lieu de Canton-Département de l'Ain
Pays de Gex-Territoire frontalier avec la Suisse
Labellisée 3 fleurs, APICité et Marianne d'Or

La Ville de Thoiry est reconnue pour sa qualité de vie, sa richesse associative, et sa vitalité économique et démographique. Pleinement inscrite dans le développement du Pays de Gex au sein du Grand Genève, la ville ambitionne le renforcement de son attractivité et la modernisation de ses équipements afin d'optimiser les services rendus à ses concitoyens

Un agent de Police Municipale à temps complet Titulaire du grade de Brigadier ou Brigadier-Chef Principal

Sous la responsabilité du Responsable de la Police Municipale, vous intégrez une équipe de 4 personnes, dont 3 agents de Police Municipale et un Agent de Surveillance de la Voie Publique.

Missions :

- Prévention, surveillance de l'ordre public, maintien de la tranquillité, de la sécurité et la salubrité public (VL, pédestre),
- Assumer les missions quotidiennes de surveillance,
- Constater par procès-verbal les contraventions aux dispositions du Code de la Route (Stationnements, contrôle vitesse...),
- Intervention sur accidents,
- Veiller à l'exécution des arrêtés de police du Maire et constater par procès-verbaux les contraventions à ces arrêtés ainsi qu'aux dispositions des Codes et Lois pour lesquelles des compétences lui sont confiées,
- Sécurité aux abords des établissements scolaires,
- Encadrement des manifestations organisées par la Commune ou les associations locales,
- Assurer la police du stationnement (zones bleues, stationnement gênant et dangereux),
- Capture des animaux errants et gestion des chiens catégorisés,
- Surveillance et actions de prévention sur l'ensemble du territoire de la Commune,
- Rédaction de rapports et de procès-verbaux,
- Rédaction des arrêtés municipaux,
- Police Municipale armée (catégories B1, B6 et D),
- Infractions au Code de l'urbanisme
- Police Rurale

Profil recherché :

- Titulaire du concours de Gardien de Police Municipale ayant effectué sa Formation Initiale des Agents de police depuis plus de 3 ans.
- Sens du Service Public, discrétion et grande disponibilité
- Rigueur, sens de l'organisation, et obligation de réserve,
- Bonne maîtrise des règles de grammaire, syntaxe et orthographe,
- Capacités d'écoute et de dialogue,
- Connaissances en matière de pouvoirs de police du Maire, code de la route, police rurale, urbanisme,
- Gestes de premiers secours,
- Titulaire du permis B

Particularité du poste :

- Présence lors des commémorations, festivités, ... selon nécessités de service
- Horaires variables
- Astreinte hebdomadaire

Rémunération/avantages :

- Rémunération Statutaire
- Temps de travail hebdomadaire : 37 heures
- Régime indemnitaire
- Prime annuelle
- CNAS
- Participations complémentaires santé et prévoyance
- Titres Restaurant

Renseignements complémentaires auprès du service des Ressources Humaines (Tél : 04 50 41 26 14) ou de Monsieur Pierre DUSSART responsable du service de Police Municipale (Tél : 04 50 41 33 29)

Adresser CV et lettre de motivation à **envoyer dès que possible** à l'attention de Madame le Maire au courriel suivant : claire-lise-porche@mairie-thoiry.fr ou arnaud.laboret@mairie-thoiry.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

Madame le Maire de la Ville de Thoiry
Service des Ressources Humaines
374, rue Briand Stresemann
01710 THOIRY

Tél : 04 50 41 21 66